

Image not found or type unknown



surendettement après le décès de mon mari

Par **Solange24200**, le **18/12/2020** à **06:53**

J'ai souscrit un dossier de surendettement pour pouvoir payer les frais de la maison de retraite (nous avions souscrit un crédit à la consommation avec assurance vie) un mois après l'accord de la BDF, mon mari est décédé, ce crédit à la conso va donc s'éteindre, puis-je de à la BDF d'arrêter ce dossier de surendettement, la BDF à bloquer les prélèvement pendant 2 ans.

Merci de m'aider